

# Programmes de l'Union européenne accessibles aux PTOM



<b>Titre</b>	<b>Erasmus +</b>
<b>Programme</b>	Programme 2014-2020 de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport
<b>Domaine</b>	Education, formation, jeunesse, sport
<b>Base juridique / documents de référence</b>	Publication de la base légale le 12 décembre 2013 <a href="http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/index_en.htm">http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/index_en.htm</a> Article 94 de la Décision d'Association Outre-mer (DAO) 2014-2020
<b>Coordinateur – suivi</b>	L'agence Europe-Education-Formation France (2E2F) et l'agence Erasmus plus jeunesse et sport sont mandatées par la Commission européenne pour assurer la promotion et la gestion de plusieurs programmes et dispositifs communautaires
<b>Bénéficiaires</b>	<p>Pays pouvant participer à Erasmus+ :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• États membres de l'UE (y compris les PTOM)</li> <li>• Pays en voie d'adhésion, pays candidats et candidats potentiels bénéficiant d'une stratégie de préadhésion.</li> <li>• Pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) qui sont parties à l'accord sur l'Espace économique européen (EEE).</li> <li>• Pays couverts par la politique européenne de voisinage, lorsqu'un accord bilatéral a été conclu.</li> </ul> <p>Erasmus+ s'adresse aux jeunes, aux étudiants, aux enseignants, aux apprentis, aux bénévoles, aux animateurs de jeunesse et aux personnes qui travaillent dans le domaine du sport de masse. Il financera également l'établissement de partenariats entre des établissements d'enseignement, des organisations de jeunesse, des entreprises, des autorités locales et régionales et des ONG, et soutiendra les réformes destinées à moderniser l'éducation et la formation et à promouvoir l'innovation, l'esprit d'entreprise et l'employabilité dans les États membres.</p>
<b>Budget total et contribution UE</b>	14,7 milliards d'euros <ul style="list-style-type: none"> <li>• 77,5% seront alloués au secteur de l'éducation et de la formation</li> <li>• 3,5% au mécanisme de garantie de prêts</li> <li>• 10% au secteur de la jeunesse</li> <li>• 1,8% au secteur du sport</li> </ul>
<b>Durée</b>	2014-2020
<b>Site internet</b>	<a href="http://www.erasmusplus.fr">www.erasmusplus.fr</a>
<b>Objectifs</b>	Le programme Erasmus +, résolument inscrit dans la Stratégie Europe 2020, doit permettre de renforcer les compétences de tous pour une meilleure employabilité, de soutenir l'innovation au sein des établissements et organismes d'éducation et de formation et leur internationalisation, de promouvoir une utilisation transparente et cohérente au niveau européen des outils de reconnaissance et de validation des compétences, de favoriser la coopération entre pays européens et non-européens.
<b>Mise en œuvre - Méthodologie</b>	Répartition des activités : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Action clé 1 : Mobilité des individus et du personnel à des fins d'apprentissage</li> </ul>

# Programmes de l'Union européenne accessibles aux PTOM



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action Clé 2: Coopération en matière d'innovation et d'échange de bonnes pratiques</li> <li>• Action Clé 3 : Soutien aux réformes politiques</li> <li>• Activités Jean Monnet</li> <li>• Sport</li> </ul>
<b>Contexte</b>	Erasmus + remplace plusieurs programmes de l'UE couvrant tous les secteurs de l'éducation, à savoir le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, Erasmus (enseignement supérieur), Leonardo da Vinci (formation professionnelle), Comenius (enseignement scolaire), Grundtvig (éducation des adultes), Jeunesse en action (échanges de jeunes, volontariat, partenariat mises en réseau..) et cinq programmes internationaux (Erasmus Mundus, Tempus, Alfa, Edulink et les programmes de coopération avec les pays industrialisés). Grâce à Erasmus+, le sport, et plus particulièrement le sport de masse, bénéficiera lui aussi, pour la première fois, d'une aide de l'UE.
<b>Etat d'avancement</b>	<p><b>Appels à propositions 2013 et date limite de soumission des propositions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Action clé n°1 : Mobilité des personnes dans le domaine de la jeunesse : 01/10/2014</li> <li>• Action clé n°2 : Partenariats stratégiques dans le domaine de la jeunesse : 01/10/2014 Renforcement des capacités dans le domaine de la jeunesse : 02/09/2014</li> <li>• Action clé n°3 : Rencontre entre les jeunes et les décideurs dans le domaine de la jeunesse 30/04/2014</li> </ul> <p>Pour suivre les appels à propositions : <a href="http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/index_en.htm">http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/index_en.htm</a></p>
<b>Points de contact</b>	<p>Agence 2<sup>E</sup>2F : <a href="http://www.2e2f.fr/">http://www.2e2f.fr/</a> Erasmus plus jeunesse et sport: <a href="http://www.erasmusplus-jeunesse.fr/site/">http://www.erasmusplus-jeunesse.fr/site/</a></p> <p><b>En Nouvelle-Calédonie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction de la Jeunesse et des sports : Nicole Suarez , <a href="mailto:nicole.suarez@gouv.nc">nicole.suarez@gouv.nc</a></li> <li>• Vice-Rectorat : Yves jacquier, <a href="mailto:yves.jacquier@ac-noumea.nc">yves.jacquier@ac-noumea.nc</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>• -Mission d'Insertion des Jeunes, Province Sud : Emmanuel Berard, <a href="mailto:direction@mij.assoc.nc">direction@mij.assoc.nc</a></li> <li>• Mission d'Insertion des Jeunes, Province Nord : Yohan Waru, <a href="mailto:y.waru@province-nord.nc">y.waru@province-nord.nc</a></li> </ul> </li> </ul>
<b>En savoir plus</b>	<a href="http://www.erasmusplus.fr/penelope/index.php">www.erasmusplus.fr/penelope/index.php</a> <a href="http://www.erasmusplus.fr">www.erasmusplus.fr</a>